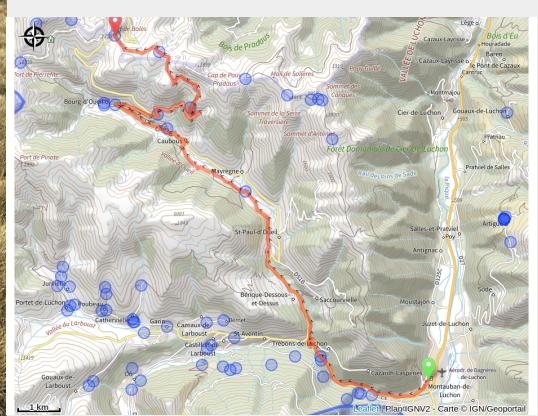


# Port de Balés

Luchon et Superbagnères



(LLC)



Depuis la gare de Luchon, le parcours s'oriente vers le célèbre col de Balès en remontant doucement la vallée.

## Infos pratiques

Pratique : Gravel

Durée : 3 h 30

Longueur : 21.0 km

Dénivelé positif : 1323 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

# Itinéraire

**Départ** : Bagnères de Luchon - Gare

**Arrivée** : Port de Balés

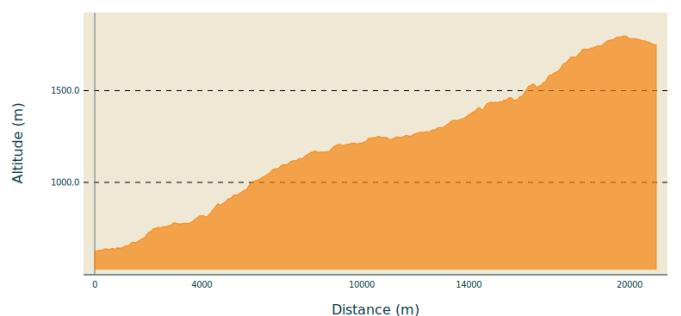
**Communes** : 1. Bagnères-de-Luchon  
2. Cazarilh-Laspènes  
3. Trébons-de-Luchon  
4. Saint-Aventin  
5. Benque-Dessous-et-Dessus  
6. Saint-Paul-d'Oueil  
7. Mayrègne  
8. Caubous  
9. Cirès  
10. Bourg-d'Oueil

L'itinéraire traverse d'abord les prairies verdoyantes de la vallée d'Oueil, puis longe le début de la route du col avant de bifurquer sur des chemins 4x4 plus sauvages.

Là, le calme s'installe : seules résonnent les cloches des troupeaux qui paissent librement. En gagnant le plateau, le tracé offre une vue spectaculaire sur les deux vallées, révélant toute la grandeur du paysage pyrénéen.

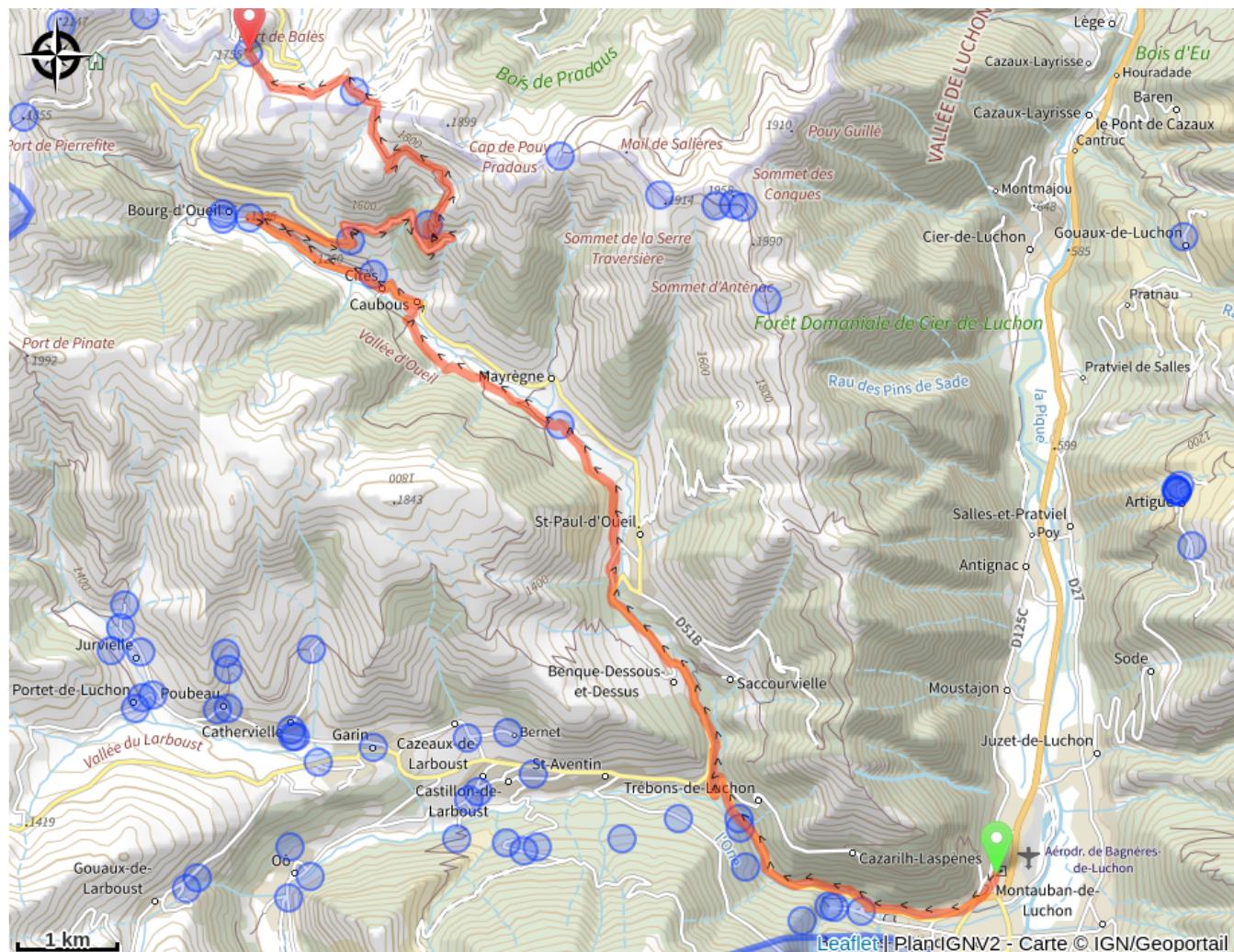
Un parcours gravel immersif, mêlant douceur bucolique, solitude en altitude et panoramas exceptionnels.

## Profil altimétrique



Altitude min 624 m Altitude max 1798 m

# Sur votre route...



# Toutes les informations pratiques

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : [LPO Occitanie DT Haute-Garonne](http://LPO Occitanie DT Haute-Garonne)  
[haute-garonne@lpo.fr](mailto:haute-garonne@lpo.fr)

Zone sensible pour le Grand tétras sur la station Superbagnères.

Recommandations générales pour préserver la quiétude de l'espèce sur le site :

- Rester sur les sentiers balisés : suivre les chemins tracés et officiels. **Ne pas emprunter/créer de nouvelles pistes sauvages.**
- **Respecter les zones de quiétude matérialisées sur place et balisées, qui ont été mises en place pour protéger l'espèce et ses habitats.**
- Ne pas laisser de déchets, même alimentaires : ces déchets perturbent l'alimentation naturelle de la faune.
- Tenir les chiens en laisse : essentiel pour la tranquillité de la faune sauvage.
- Rester silencieux : limiter le bruit pour respecter la quiétude des lieux.
- Ne pas faire de feux.